



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Liberté
Égalité
Fraternité



Responsable d'atelier (F/H) – spécialité DAO

Direction : Direction de l'Administration Pénitentiaire

Affectation : Agence du Travail d'Intérêt Général et de l'Insertion Professionnelle des personnes placées sous main de justice / Service des fonctions Support

Statut : Agent de catégorie A

Référence : 2023-25-AD

Informations générales

Corps / Grade :	
Domaine fonctionnel RMFP :	
Emploi-référence RMFP :	
Groupe IFSE :	NBI : 0 point
Poste vacant <input type="checkbox"/> Poste susceptible d'être vacant <input type="checkbox"/>	
Durée d'affectation attendue sur le poste :	3 ans

Localisation administrative et géographique

Centre Pénitentiaire de Marseille - SEP Atelier DAO - 239 chemin de Morgiou - 13404 MARSEILLE CEDEX 09

Description du poste

Vos activités principales

Placé sous l'autorité du Chef de service de l'Emploi Pénitentiaire, le responsable d'atelier est en charge du développement et de la gestion du bureau d'étude de Marseille-Baumettes, spécialisé dans la réalisation de plans de sécurité incendie sur le logiciel AutoCAD.

Il est le garant du bon fonctionnement de cet atelier et de ses résultats.

Il assure à ce titre :

- la proposition et le suivi des objectifs de production dont il est responsable (coûts, délais, qualité) ;
- l'accueil, la formation et l'animation des opérateurs ;
- le suivi quotidien de l'avancement des dossiers en fonction des délais, des urgences, de la charge de travail et des ressources disponibles ;
- la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité du travail ;
- la définition et la mise en œuvre des procédures garantissant la qualité des prestations (certification ISO 9001)
- la mise en œuvre de la maintenance des équipements.
- La représentation de l'ATIGIP au niveau local.
- Le cas échéant, l'organisation du travail d'un adjoint d'encadrement.

À ces missions d'organisation et d'encadrement, s'ajoute une forte responsabilité dans le développement de la structure par la consolidation des activités en place et la recherche de nouveaux clients. Par ailleurs, ce personnel peut avoir en charge toutes autres tâches directement liées à la structure.

Nombre d'agents à encadrer

A B C Sans objet

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions

Poste soumis à une habilitation au Secret de la défense nationale OUI NON

- Déplacements au niveau régional pour le suivi et le développement de la clientèle
- Interventions possibles sur les dossiers des autres ateliers et clients

Moyens mis à votre disposition (matériel, logiciels spécifiques, véhicules...)

PC portable, téléphone professionnel.

Les activités du service

Le service à compétence nationale dénommé « Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle des personnes placées sous-main de justice » rattaché au garde des sceaux, ministre de la justice et, pour sa gestion administrative et financière, à la direction de l'administration pénitentiaire, a pour mission de développer le travail d'intérêt général (TIG) ainsi que la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique pour les personnes placées sous-main de justice (PPSMJ), en particulier dans les établissements pénitentiaires.

À cet effet, l'agence est chargée :

- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice, en lien avec les autres ministères concernés, et notamment le ministère du travail, une stratégie nationale du travail d'intérêt général, de l'emploi pénitentiaire et de l'insertion professionnelle et par l'activité économique ;
- de rechercher des structures susceptibles d'accueillir des postes de travail d'intérêt général ainsi que des types d'activités ou de fonctions pour ces postes ; de rechercher des partenaires pour développer la formation professionnelle, le travail et l'insertion professionnelle et par l'activité économique des personnes placées sous-main de justice ;
- de coordonner avec les ministères concernés, la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires et d'y associer les collectivités territoriales ;
- d'administrer une plate-forme numérique au soutien de ses missions, permettant notamment de recenser et de localiser les offres d'activité ;
- en complément du travail en concession et au service général, d'assurer la gestion en régie de l'emploi dans les établissements pénitentiaires et d'organiser la commercialisation des biens et services produits par les détenus ; à ce titre, elle est chargée de gérer le compte de commerce intitulé « Régie industrielle des établissements pénitentiaires » ;
- d'animer un réseau de partenaires publics et privés sur le territoire ;
- d'assurer la promotion du travail d'intérêt général et de l'emploi pénitentiaire pour les majeurs et les mineurs, d'établir des statistiques et d'évaluer la mise œuvre de ces dispositifs ;
- de proposer au garde des sceaux, ministre de la justice les évolutions législatives et réglementaires pour faciliter la mise en œuvre opérationnelle des offres d'activité par les structures partenaires.

Au sein de l'ATIGIP, le service de l'emploi pénitentiaire (SEP-RIEP) est en charge de l'emploi pénitentiaire en régie et à ce titre assure la gestion technique, commerciale, administrative et financière de ses ateliers de production implantés principalement dans des établissements pour peines. Il est doté des moyens structurels et fonctionnels permettant de développer le travail pénitentiaire.

Le service de l'emploi pénitentiaire représente 53 ateliers implantés dans une vingtaine d'établissements pénitentiaires, dans divers secteurs d'activités : confection - menuiserie boissellerie - métallerie - mécanique générale - imprimerie - informatique - traitement du son et de l'image - travail à façon - reliure - cuir - exploitation agricole. 1 200 détenus y sont employés et encadrés par 160 personnels de l'administration, appuyé par 60 personnels à Tulle (19). En 2021, le service de l'emploi pénitentiaire a réalisé un chiffre d'affaires de 30 M €.

Pour plus d'informations : <https://www.travail-prison.fr/> - <http://tig-insertion-pro.fr/> - <http://www.sep.justice.gouv.fr/>

Composition et effectifs du service

L'atelier est composé d'un responsable d'atelier, d'un encadrant.

Votre hiérarchie

Le supérieur hiérarchique direct de l'agent est la cheffe du service de l'emploi pénitentiaire.

Vos interlocuteurs métiers

Dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, ce personnel est principalement en relation avec :

- La direction de l'ATIGIP,
- Le chef ou la cheffe du service de l'emploi pénitentiaire (SEP), ses adjoints et les services du siège,
- Les ateliers du SEP,
- Les clients et les fournisseurs,
- La direction et les services de l'établissement

Votre profil

Vos principales compétences à mettre en œuvre

Connaissances	Savoir-faire
Formation technique niveau licence à master ou expérience significative sur un poste similaire.	Savoir manager et motiver une équipe dans une ambiance bienveillante.
Logiciels de dessin et de conception 3D, Autocad, Top Solid, SketchUp, connaissances de la conception assistée par ordinateur (CAO);	Savoir suivre des indicateurs de performance et mettre en place des actions d'amélioration.
Savoir-être	Savoir réaliser et suivre un budget prévisionnel.
Rigueur, méthode, bonnes capacités relationnelles, discrétion, disponibilité, adaptabilité, sens du travail en équipe, conscience professionnelle, pédagogie, autonomie, sens de l'initiative, réactivité, maîtrise de soi, discernement	Savoir mobiliser et communiquer avec les acteurs locaux qui sont parties prenantes dans le bon fonctionnement de l'atelier.

Expériences professionnelles antérieures souhaitées

Expérience souhaitée sur un poste équivalent

Offres de formation associées à votre prise de poste

Des formations seront assurées si besoin après la prise de fonctions.

Perspectives d'évolution professionnelle

Informations complémentaires

Organisation de travail : Travail en présentiel, déplacements possible

Restauration : Restaurant administratif

Accessibilité en transport / Parking : Véhicule personnel (parking gratuit à disposition), train, bus

Vos contacts pour déposer une candidature	La procédure de votre recrutement
Renseignements et candidature	Poste nécessitant une enquête administrative de sécurité
Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser par mail ou par courrier à : recrutement@riep-justice.fr ATIGIP - Service RH - 11 rue Louisa Paulin - BP 534 - 19015 TULLE Cedex	✓ OUI <input type="checkbox"/> NON

Vous voulez en savoir plus ? <http://justice.gouv.fr>

<https://lajusticerecrite.fr/>

<https://allodiscrim.wethics.eu/app> (code : 2020)